

Décision

Générale

colonial

Décision n° 363 concernant les Ministères.

n° 363

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 mars 1960

Numéro JO

n° 3 du 31/03/1960

Date du numéro

31 mars 1960

TEXTE INTÉGRAL

Un secours de 48.000 francs (quarante huit mille francs), payable à raison de 8.000 francs par mois pendant une période de six mois, à partir du 1er janvier 1960 est accordé à Mme Kadidja Ali, épouse de M. Assowe Ali, infirmier du Cadre local en stage de perfectionnement professionnel en France. Cette dépense est imputable sur le Budget local de l'exercice 1960.